



## ASSEMBLEE COMMUNALE ORDINAIRE DU LUNDI 15 DECEMBRE 2025 A 20 H 00

A la suite de la publication dans le Journal officiel N° 42 du jeudi 27 novembre 2025 et de la convocation par tout ménage et par affichage public, une assemblée ordinaire a eu lieu ce jour à 20 h 00 à la halle de gymnastique.

Electrices et électeurs inscrits                    632  
Electrices et électeurs présents                    23

Président :                    M. Eric JORAY  
Secrétaire :                    Mme Marie FEY  
Scrutateurs :                    M. Walter RUFER et M. Emmanuel ORY

Le Président remercie le Conseil communal pour l'envoi de la convocation effectué dans le délai légal. Après s'être assuré que le droit de vote n'était pas contesté à l'une ou l'autre des personnes présentes, il donne lecture de l'ordre du jour.

La Commune compte à ce jour 809 habitants et 632 électeurs au sein de la Commune.

### PROCES-VERBAL

#### Ordre du jour :

1. **Discuter et voter le procès-verbal de la dernière assemblée**
2. **Discuter et voter la quotité d'impôt, les taxes communales ainsi que le budget 2026**
3. **Divers**

Le Président demande si le Conseil communal souhaite apporter des modifications à l'ordre du jour.  
M. RUFER : aucune modification.

*En complément du présent procès-verbal, une présentation Powerpoint de l'assemblée communale est à disposition.*

#### **1. Discuter et voter le procès-verbal de la dernière assemblée**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité sans modification.

#### **2. Discuter et voter la quotité d'impôt, les taxes communales ainsi que le budget 2026**

*Le Président donne la parole à M. RUFER.*

M. RUFER informe d'une bonne nouvelle avec résultat positif d'un peu moins de CHF 36'000. Augmentation des charges liées, essentiellement pour l'enseignement et le social. Au niveau des investissements, crédit pour la réfection des Grands-Champs avec le projet des eaux de surface. M. RUFER présente ensuite les détails du budget selon la présentation en annexe. Il souligne que la Commune possède un autofinancement de CHF 200'000, il s'agit d'un résultat très positif.

Selon la demande de M. MERCAY, M. RUFER présente le bilan de la Commune de Rossemaison qui est d'un peu plus de CHF 10 mio et environ CHF 5 mio de capital propre, il s'agit donc d'une situation très favorable.

*M. RUFER ouvre les questions pour la Commune avant de passer à la présentation de la Bourgeoisie :*

*Pas de question.*

*L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité.*

*Le Président ouvre les questions :*

Mme BUCHWALDER : relève que la gestion des déchets doit s'autofinancer. Elle rappelle que le SEOD redistribuait auparavant CHF 40.00 par habitant et s'étonne de constater que le service est désormais quasiment déficitaire.

M. RUFER : explique que la taxe alimente un fonds dont l'objectif est de maintenir un niveau de taxe aussi bas que possible. Ce fonds permet également d'envisager des mesures de soutien, notamment pour les DEC des personnes âgées. Le but est de préserver un équilibre financier sans devoir augmenter les taxes. Il précise que l'excédent enregistré est exceptionnel et ne devrait pas perdurer, ce qui nécessitera des ajustements au fil du temps.

Mme BUCHWALDER : demande quel est le montant actuellement disponible sur le compte.

M. RUFER : indique qu'il s'élève à environ CHF 20'000.

Mme BUCHWALDER : s'interroge alors sur l'opportunité de redistribuer ce montant, soulignant que certaines communes ont déjà appliqué une telle mesure.

M. RUFER : répond que l'on s'habitue rapidement aux avantages acquis. Le Conseil communal souhaite, dans la mesure du possible, maintenir les ressources disponibles afin de garantir l'équilibre financier du service. Il estime préférable d'attendre la mise en service du nouvel écopoint avant d'effectuer un nouveau point de situation et d'envisager d'éventuelles mesures.

*Le Président passe au vote :*

*Le budget 2026 de la Commune mixte est accepté à l'unanimité.*

M. RUFER présente le budget de la Bourgeoisie.

Budget très stable, excédentaire à hauteur de CHF 70'175. La situation est donc très bonne avec les revenus locatifs.

*M. RUFER ouvre questions :*

*Pas de question.*

*Pour information, toutes les parcelles bourgeoises ont été vendues.*

*Le Président ouvre les questions complémentaires.*

*Pas de question.*

*Passage au vote :*

*Le budget 2026 de la Bourgeoisie est accepté à l'unanimité.*

### **3. Divers**

M. Walter RUFER : demande où en est l'avancement de la réfection des Grands-Champs ?

M. TISSOT : précise que les travaux ont débuté le 9 décembre avec l'installation du chantier sur le terrain de football. La rue a été limitée à 30 km/h et la subvention promise par l'AGGLO est confirmée. Il souligne que les coûts sont inférieurs aux prévisions initiales d'environ CHF 462'000, sans compter les subventions.

M. ORY : espère qu'aucun radar ne sera installé trop rapidement afin de laisser le temps aux habitants de s'habituer.

M. CHRISTE : signale qu'il manque un panneau 30 km/h en descente.

M. TISSOT : répond que le premier contrôle au printemps sera assuré par le radar pédagogique. La nouvelle limitation de vitesse est en place et il faudra que chacun s'y adapte progressivement.

M. DE GASPARO : remarque que le plan du PAL n'est pas encore disponible sur le site Internet.

Mme FEY : confirme que le nécessaire sera fait, le document ayant été reçu ce jour.

M. CORTAT : demande pourquoi les lampadaires ne sont plus décorés, alors que les restrictions énergétiques ne sont plus en vigueur.

Mme AUBRY : indique ne pas avoir de réponse immédiate mais qu'elle va se renseigner.

Mme CHARATTE : précise que les luminaires étaient apparemment défectueux à cause des vents.

M. Walter RUFER : rappelle qu'il avait été décidé de ne plus installer de décorations.

Mme AUBRY : informe qu'il sera toutefois possible de prévoir quelques décorations supplémentaires l'année prochaine.

M. CORTAT : approuve l'idée et demande s'il sera possible de profiter de l'énergie solaire de la toiture du Forum Biwi pour cette distribution l'année prochaine.

M. TISSOT : confirme que cela sera possible, avec une mise en place de redistribution locale, via une CEL dès 2026 avec la CEE ; le processus est en cours.

Plus de question, le Président remercie toutes les personnes présentes pour leur participation active et les invite à un apéritif organisé par la commune. Il remercie chaleureusement le Conseil communal et les employés communaux pour le travail réalisé durant l'année.

La séance est levée à 20h40.

**AU NOM DE L'ASSEMBLEE COMMUNALE**

Le Président :

La Secrétaire :

Eric JORAY

Marie FEY

EN ATTENTE DE VALIDATION